



services déconcentrés du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle d'Ile de France

**L'administration instaure le chaos de nos services ...
Organisons ensemble la riposte !**

**LE 24 JUIN 2014 - REFUSONS
LA BAISSÉ DES EFFECTIFS, LA DEGRADATION DE NOS CONDITIONS DE
TRAVAIL ET DU SERVICE RENDU AUX SALARIES**

Malgré l'opposition majoritaire des agents et de leurs organisations syndicales, malgré son rejet par le Parlement, la réforme de l'inspection du travail concoctée par notre ancien ministre est aujourd'hui en train de s'appliquer, nous en voyons les prémices actuelles et à venir !

Et les grands discours laissent la place à la cruelle vérité des chiffres. Le « Ministère Fort » de Messieurs Sapin et Rebsamen, c'est :

- moins 10 % des effectifs de contrôle en IdF,
- la poursuite de la RGPP/MAP, avec moins 1,7 % pour tous les services, et en 1^{er} lieu les agents de catégorie C,
- un redéploiement programmé des agents de l'emploi et de la formation professionnelle vers le champ travail,
- une mutualisation-régionalisation renforcées,
- la remise en cause des garanties issues du statut général : le droit à mutation et à changement d'affectation ;
- c'est encore la dégradation des conditions de vie au travail se traduisant par des manifestations de souffrance au travail d'un niveau rarement atteint surtout dans son caractère général à tous les services et les agents.

La politique d'austérité que mène le gouvernement et qui touche toute la fonction publique n'est pas la seule raison de ce massacre. La réforme, qui laisse sur le carreau plus de 85 % des Contrôleurs du Travail, avec la mise en extinction du corps, c'est l'accentuation de la ligne hiérarchique dans tous les services et la saignée des effectifs, avec une augmentation de la charge de travail, s'ajoutant à la désorganisation permanente de tous les services (travail, emploi et fonctions dites « supports »).

Pour le volet travail, tout le monde est concerné. Avec la fin des sections territoriales et généralistes au profit des UC, c'est la mise en cause de l'indépendance de l'action de l'inspection du travail.

Les secrétaires de section ne sont pas épargné-e-s. Le ministère annonce la transformation de ces postes en « assistant de contrôle » sans en définir le contenu et sans aucune compensation financière ou nouvelle perspective de promotion. Le fonctionnement futur des secrétariats de section est laissé à la discrétion des RUC, avec au programme, une mutualisation des tâches, bref, un pool qui ne dit pas son nom (malgré les dénégations de nos dirigeants) avec une organisation du travail où les agents sont interchangeable et déconnectés des agents de contrôle et des entreprises dont ils ont la charge.

La dégradation des conditions de travail ira de pair avec une dégradation du service rendu aux usagers : augmentation du ratio nombre de salariés/agent de contrôle, agents affectés sur deux ou plusieurs secteurs, « pilotage » des actions de contrôle souvent déconnecté des besoins des salariés et de leurs représentants...

A l'emploi, un flou et une incertitude maintenus qui génèrent des inquiétudes croissantes parmi les personnels, alors que les DIRECCTEs sont appelés à faire remonter auprès du ministère leur schéma régional à mi-juin, (des projets de réorganisations qui ne sont toujours pas remis aux OS). Les suppressions de postes et les externalisations auxquelles nous avons assisté ces dernières années au Pôle 3^E nous font craindre le pire pour les services restants. Par exemple, aujourd'hui c'est la régionalisation des services FSE qui est à l'ordre du jour.

Dans les services supports, les mutualisations-régionalisations restreignant la réponse indispensable donnée par les agents des services de proximité, participent à la perte de sens au travail de nos collègues attachés à remplir des fonctions essentielles à la collectivité (service du personnel, documentation, services informatiques, accueil, services techniques ...).

Les organisations syndicales CGT, SUD, SNU appellent tous les agents franciliens à participer aux heures d'informations syndicales organisées dans les UT/UT le 24 juin au matin, pour et poser ses exigences sur l'avenir des services, affirmer nos revendications, et organiser la riposte :

- **Arrêt de la réforme dans tous ses volets**
- **Abrogation du décret du 20 mars sur l'organisation du système d'inspection du travail**
- **Ouverture de concours, notamment des catégories C**
- **Retour et maintien de tous les services emplois et dits « supports »**
- **Doublement des effectifs de contrôle**
- **Véritable plan de promotion de toutes les catégories, à commencer par les agents relevant de la catégorie C ;**
- **Respect des dispositions du statut touchant aux droits et garanties des personnels et à leurs instances de représentation (Comités Techniques et leur émanation les CHSCT, CAP/CCP).**

Le 17 juin 2014 ;